

Université de Lausanne
Anthropole
Bureau 4131
CH – 1015 Lausanne
Tél.: +41 (0)21 692 25 92

PV de l'Assemblée Générale du 22.03.2012

Présent-e-s¹ : Michael Posse, Andrea Coduri, Marina Butyrskaya, Sabrina Rodrigues, Murielle Hauswirth, Baptiste Ottino, Lidia Saraiva, Julia Jeanloz, Hervé Roquet, Katrina Riva, Antonin Chevalley, Francisco Da Cruz Sousa Martins, Sarah Laub, Nicolas Brandt, Marion Coriton, Laure Cremonini, Arianna Giudici, Hugues Morel, Valentin Offredi, Jérôme Armengol, Adrian Sahiti, Sarah Bonnard, Floriane Wyss, Christelle Michel, Irina Gonseth, Caroline Germanier, Karim Lasseb, Michaël Rossier

Excusé-e-s : Marion Beetschen, Marie Métrailler, John Meylan

Absent-e-s : (membres du comité) : Amandine Robert, Fabienne Tiembofofie, Youliana Baranova, Christelle Bichet, Janett Donis, Yasmin Idalan, Marco Macaione, Céline Torres, Adèle Tschudin, Cécile Vuillemin, Alessandro Tremea, Emilie Deriaz

1. Accueil et formalités d'ouverture

- Andrea annonce l'ouverture de la séance.
- Nomination des scrutateur-trice-s: Antonin, Michael

2. Adoption de l'ordre du jour

Baptiste propose de traiter le point 11) « Projet Strasbourg » avant le point 7) « Réajustement du budget », car l'issue de la votation sur ledit projet aura un impact direct sur le budget.

L'ordre du jour proposé par Baptiste est accepté à majorité (16).

Ancien ordre du jour :

- 1) Accueil et formalités d'ouverture
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du PV de l'AG du 29 septembre 2011
- 4) Communications
- 5) Présentation des rapports d'activité et des objectifs semestriels
- 6) Aperçu intermédiaire des comptes

¹ Les membres du Comité de l'AESSP qui prennent la parole durant la séance sont notés dans le présent PV par leur prénom. Pour leur nom de famille, se reporter à la liste des présences.

- 7) Réajustement du budget annuel
- 8) Modifications des statuts
- 9) Élection du comité et des vérificateurs-trices de comptes
- 10) Élection des représentant-e-s étudiant-e-s
- 11) Divers et propositions individuelles
- 11) Projet Strasbourg (ajout)
- 12) Divers et propositions individuelles

Nouvel ordre du jour (adopté) :

- 1) Accueil et formalités d'ouverture
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du PV de l'AG du 29 septembre 2011
- 4) Communications
- 5) Présentation des rapports d'activité et des objectifs semestriels
- 6) Aperçu intermédiaire des comptes
- 7) Projet Strasbourg (ajout)
- 8) Réajustement du budget annuel
- 9) Modifications des statuts
- 10) Élection du comité et des vérificateurs-trices de comptes
- 11) Élection des représentant-e-s étudiant-e-s
- 12) Divers et propositions individuelles

3. Adoption du PV de l'assemblée générale du 29 septembre 2011²

Modifications proposées :

- Sarah Bonnard n'est pas dans la liste des absent-e-s
- Katrina Riva n'est pas dans la liste des présent-e-s

Le PV est adopté avec 2 modifications à l'unanimité.

4. Communications

- Michael propose de signer la liste de présence
- Francisco, en parlant de la question des micro-ondes, informe qu'il a discuté avec les gérants de La Méditerranée et La Cap, qui seront contents d'en avoir d'avantage. Une représentante de la FAE est présente à l'AG et on va parler des micro-ondes plus tard.

5. Présentation des rapports d'activité et des objectifs semestriels des groupes de travail³

Andrea donne la parole aux différent-e-s responsables des groupes de travail (GT) pour présenter brièvement leurs rapports pour le semestre d'automne 2011 et leur plan d'activité pour le semestre du printemps 2012.

Webmaster, présenté par Andrea, car Thibaut est malade et se retire de la fonction.

2 Le PV de la dernière Assemblée Générale est en annexe.

3 Les rapports complets des GT sont en annexe.

GT Tutorats, présenté par Michael, car Marion est excusée.

GT Etu, présenté par Lidia.

GT EpsyL, présenté par Murielle.

GT Fêtes, présenté par Sabrina.

GT Politique, présenté par Andrea, car John n'est pas présent.

Coordination politique, Andrea remercie Marie pour le travail très conséquent. Marie s'excuse, étant en ce moment à la séance des tutorats.

- Baptiste : annonce une candidature de dernière minute pour le Conseil de l'IEPI qui est Frédéric Pannatier

GT Recrutement, présenté par Katrina.

Responsable graphique : présenté par Katrina, car Arianna est excusée.

Andrea propose de passer à la votation pour la décharge des GT. Il est décidé de voter en bloc pour l'acceptation des rapports.

Les rapports sont acceptés à l'unanimité.

6. Aperçu des comptes 2011-2012 et rapport des vérificateurs⁴

Baptiste présente les comptes. Points à souligner sont les suivants:

- GT Etu est déjà à la limite de son quota annuel. A la fin de l'année on va probablement augmenter le budget du GT en fonction de ses besoins.
- GT Epsyl a 616 CHF de bénéfices au lieu de déficit prévu, grâce à Psycho-Noël.
- Budget des boissons et de la nourriture du comité est déjà dépassé.
- GT Fêtes a bien travaillé : les événements organisés ont apporté 3'861,60 CHF. Sabrina a des remarques par rapport aux détails des comptes : la répartition des bénéfices par événement est incorrecte, le total étant juste. Baptiste va modifier ça.
- Lidia a une question par rapport à la somme déficitaire de la bourse aux livres. On a gagné plus de 500 CHF avec la bourse, pourquoi est-ce que ce montant n'est pas reflété ? Baptiste répond que ceci est noté sur le plan comptable intermédiaire. Ce que l'on voit dans l'aperçu final est la différence entre ce qu'on a dépensé et ce qu'on a gagné. Comme les dépenses ont été supérieures aux recettes, le montant final est déficitaire.
- Depuis le début du semestre passé nous avons un déficit de 980,40 CHF, mais cela nous laisse quand même 23'538,13 CHF sur notre compte.

Décharge de Baptiste de sa fonction de trésorier est acceptée à l'unanimité.

7. Projet Strasbourg⁵

Projet a été proposé par le GT Fêtes et a déjà été voté au comité. Cependant après le vote le trésorier et la coprésidence se sont rendus compte que les projets au dessus de 2'000 CHF doivent être présentés et votés à l'Assemblée Générale.

Adrian présente le projet et on invite l'assemblée à s'exprimer s'il y a des remarques.

Sarah Bonnard demande si le nombre places pour « L'AESSP » concerne tou-te-s les étudiant-e-s ou uniquement le comité ? Adrian dit qu'il s'agit du comité uniquement.

⁴ Les documents concernant les comptes 2011 et le budget 2011-2012 sont en annexe.

⁵ La description écrite du projet est en annexe

Sarah dit qu'il faut le préciser dans le document, car tou-te-s les étudiant-e-s immatriculé-e-s en SSP font officiellement partie de l'AESSP.

Murielle suggère de préciser que parmi les 10 places pour l'Epsyl il n'y en a que 5 pour les membres du comité de l'Epsyl, les 5 autres seront destinées au tirage au sort lors de Psycho-Pâques.

La répartition des places est donc la suivante :

- 15 – comité AESSP
- 46 – Bal SSP
- 5 – comité Epsyl
- 5 – Psycho-Pâques

Andrea énonce les autres projets de dépense de la fortune AESSP, qui ont été mis en œuvre le semestre passé. C'est donc le premier projet festif. Etant donné que l'organisation des événements culturels ou divertissants pour les étudiant-e-s en SSP est prévue par les Statuts de l'association, et nous avons de l'argent à dépenser, ledit projet peut donc être considéré comme légitime. En revanche, le projet tel qu'il est annoncé prévoit un accès restreint, car ce sont uniquement les « fêtard-e-s » qui vont pouvoir participer au tirage au sort.

Baptiste fait remarquer que le projet n'a rien à voir avec les activités et les valeurs de l'association. Il trouve que le projet est élitiste. Les arguments d'Andrea touchant aux Statuts et à l'excès de fortune sont, selon lui, faibles. La remarque du décanat sur l'excès de la fortune a été faite sous la présidence de Lisa et Aurélien, quand l'état de notre compte était différent. Baptiste est d'avis qu'il faut utiliser l'argent pour les choses plus utiles. Il ne faut pas oublier que si le projet n'est pas mis en place, on aura déjà 10'000 CHF de déficit. Le projet va donc augmenter ce déficit de 3'500 CHF supplémentaires.

Sarah Bonnard remercie les gens qui ont proposé ce projet. Elle ne le juge pas inutile, mais trouve ça dommage que l'accès est limité et restrictif.

Adrian répond que c'est une question de transport, particulièrement la capacité du car qui détermine le nombre des places. On ne peut pas prendre tout le monde. Question directe à Baptiste : en quoi est-ce que le projet est « élitiste » ? Baptiste répond qu'il n'est pas destiné à tous les étudiants. 20 places réservées au comité, c'est une aberration. Adrian : parmi les gens du comité il y a les organisateurs de l'événement qui méritent ces places. Il ne voit rien d'élitiste, car on donne la possibilité à tou-te-s les étudiant-e-s de SSP de participer au tirage au sort.

Sarah rappelle que les Statuts prévoient l'organisation des événements pour les *étudiant-e-s* et non pas pour le comité. Adrian : sur 71 places 51 sont destinées aux étudiant-e-s, ce qui est une majorité. Sabrina : si le problème est dans les gens du comité – on peut les faire participer dans le tirage au sort comme tout-e-s les autres. De plus, il y a eu d'autres projets qui n'ont pas abouti. C'est le seul qui est conséquent.

Andrea rappelle qu'il y a eu des projets qui ont été votés et ont abouti. La remarque de Sabrina est donc injuste.

Sabrina : Adrian a mis du temps pour organiser et tout est déjà mis en route. Il est donc trop tard pour faire marche en arrière.

Jérôme demande comment est ce qu'on s'assure que parmi les 51 étudiant-e-s qui gagneront les places il y aura que les étudiant-e-s de SSP. Sabrina : on demandera la carte d'étudiant pour le vérifier. Jérôme : comment se passe exactement la communication via Facebook ? Adrian : on a créé une page où sont indiquées les modalités de participation. Jérôme craint que les gens qui voudront partir ne soient que les « fêtard-e-s », car les étudiant-e-s sérieux-ses ne font pas la fête 1 mois avant les examens. Il y aura donc un profil particulier des gens qui vont bénéficier de ce projet.

Andrea répond à la remarque de Sabrina en disant que les personnes qui ont mené les autres projets ont tou-te-s dépensé du temps. Il ne faut pas nier leur implication. Réponse à la remarque de Jérôme : nous avons d'autres types de projets qui sont destinés aux différents profils des étudiant-e-s : par exemple ceux et celles qui sont touché-e-s par des problèmes de logement ou qui utilisent les micro-ondes. Ce sont tous les profils particuliers. Pourquoi exclure les « fêtard-e-s » ? Mais le point important c'est de bien vérifier qu'ils soient en SSP.

Antonin : le projet a déjà été mis en route. Il est incorrect de le refuser maintenant.

Sarah : ce qui dérange est le tirage au sort. Est-ce qu'on peut envisager une solution sans tirage au sort comme les inscriptions par exemple ? Adrian : tirage au sort est plus égalitaire qu'une inscription.

Andrea propose une motion d'ordre qui est accepté à majorité (18) avec 2 abstentions.

Murielle a une question concernant la procédure : quand il s'agit de voter à l'AG – la vote est ouverte à tout le monde ? Michael : oui, sous la réserve qu'ils soient en SSP.

Michael remercie le GT Fêtes pour l'initiative et résume les points qui dérangent :

- Représentativité : quelles personnes on touche ?
- C'est une activité à titre de loisir.
- Ce n'est pas parce que l'association a beaucoup d'argent qu'on doit le dépenser aveuglement.
- Remarque de Sabrina par rapport aux autres projets est injuste. Il a eu beaucoup de projets et beaucoup de gens se sont investis.

Adrian explique que le but de Sabrina n'était pas de critiquer les autres projets et nier les efforts des autres.

Caroline : les personnes qui n'ont pas Facebook et qui ne vont pas au bal SSP, comment est-ce qu'ils peuvent être au courant du concours ? Il faut informer les gens du concours et des modalités de participation.

Baptiste : le fait que le projet ait déjà démarré n'est pas un argument. C'est une pression qu'on ne doit pas prendre en compte. Le projet a été accepté au comité suite à l'oubli que son budget est supérieur à 2'000 CHF et, par conséquent, qu'il doit être soumis à la votation de l'AG.

Insiste sur le fait que le projet est élitiste. Etant des bénévoles, pourquoi les membres du comité doivent-ils en bénéficier ? Propose de refuser le projet sauf si le GT Fête accepte les remarques et les amendements correspondants.

Sabrina : le tirage au sort a été choisi parmi nombre d'autres moyens de répartition des places, étant jugé le plus simple et le plus objectif. Si 20 places pour le comité sont considérés comme excessives, le GT Fêtes est d'accord avec un amendement qui prévoit de diminuer ce nombre et augmenter le nombre de places pour les étudiant-e-s.

Francisco : (En réponse à Baptiste) En tant que membres du comité on s'investit pour une collectivité, dont on fait partie. Francisco est pour le projet, mais dans un soucis de représentativité il y a la question de ventilation des places qu'il faut régler. Adrian : on peut modifier ça. Francisco : il faudra préciser que le concours n'est ouvert qu'aux SSPien-nes. La plupart de l'argent utilisé ces derniers temps, c'était les dons. Or il trouve dommage de confier la tâche de valoriser cet argent à d'autres plutôt que de le faire nous mêmes. Il soutient ce projet.

Sarah : Il n'y a pas que la fête dans ce projet. C'est un moyen de rencontrer des gens, de faire un lien avec l'AESSP. Par rapport à la remarque de Baptiste (places pour l'AESSP), elle comprend, mais en même temps on se fait aussi des apéros financés par l'AESSP. Par rapport à la remarque de Sarah (tirage au sors), on a vu qu'avec Epsyl que c'est pas forcément facile de distribuer équitablement des places. Le tirage au sors fait que tout le monde a la même chance. Ceux qui vont au bal.

Lidia : Bonnes remarques de Francisco et de Sarah. La distribution des places pose problème mais le projet ne devrait pas être refusé juste pour cela. On pourrait en reparler.

Antonin propose un amendement pour distribuer les places réservées au comité de l'AESSP uniquement parmi les personnes qui se sont investies dans ce projet. Certain-e-s ont dit que c'est sélectif, mais tout ce qu'on fait est sélectif.

Andrea : question à Adrian et Sabrina : De quels projets qui auraient échoué voulez vous parler ? Adrian : Il s'agissait de plusieurs projets de GT Fêtes qui ont été proposés par Sonya au comité et ont ensuite été rejetés.

Autre remarque : Les Statuts sont sensés être connus de toutes et tous.

Ensuite, par rapport aux places destinées à l'AESSP, il ne faut pas oublier que toutes et tous méritent leur place, que leur investissement soit politique, en fête ou autre.

Concernant les sommes utilisées par le comité pendant les sorties (remarque de Sarah), elles font partie d'un budget et sont faibles.

Il est bien qu'il y ait quand même un minimum de personne de l'AESSP pendant la sortie pour s'occuper de l'organisation.

Andrea propose donc un amendement : Mettre en place un système où les premier-ère-s inscrit-e-s seront pris-e-s.

Andrea propose un vote sur l'entrée en matière. Baptiste dit qu'il n'y a pas besoin d'entrée en matière, mais on peut voter directement sur les amendements. Avant de voter Andréa demande si quelqu'un veut proposer d'autres amendements. Comme il n'y a pas d'autres, on peut passer au vote. Cependant il y a des divergences d'avis sur la procédure du vote. Suite à une discussion sur la procédure il est décidé de voter séparément sur 2 amendements suivants :

Amendement 1 (Baptiste) : on restreint le nombre de places réservées au comité à 10 au lieu de 20.

Amendement 2 (Andréa) : pour distribuer les places on procède avec des inscriptions via internet (comme pour les tutorats) et non pas avec le tirage au sort.

Ensuite on vote pour une des 3 options : a) projet avec le l(es) amendement(s) accepté(s), b) projet sans amendement ou c) refus du projet.

Vote :

- 1) 1^{er} amendement : accepté avec 10 « pour », 7 « contre » et 8 votes blancs.
- 2) 2^{ème} amendement : rejeté avec 6 « pour », 17 « contre » et 3 votes blancs.
- 3) Projet original emporte, accepté avec : 8 votes pour « a », 10 votes pour « b », 2 votes pour « c » et 5 votes blancs.

9. Réajustement du budget annuel 2011-2012⁶

Andrea propose de rajouter 1'000 CHF au GT Fêtes, car depuis le semestre passé ils ont rapporté à la caisse de l'AEESP 5'000 CHF.

Baptiste explique brièvement en quoi consiste le réajustement du budget et évoque dans cette optique les points suivants :

- Matériel durable : proposition d'augmenter à 2'000 CHF en vue du déménagement.
- Projet Strasbourg : il faut inclure le montant de 3'5000 CHF lié au projet.
- Proposition d'Andrea d'augmenter le budget de GT Fête de 1'000 CHF : Baptiste s'y oppose, car on ne peut pas le faire sans discussion et sans vote.
- Augmentation du budget de GT Etu : Baptiste propose de ne pas changer le budget maintenant, car on peut le faire au comité ordinaire s'il y aura besoin.

Le budget est adopté à majorité (17) avec 2 abstentions.

9. Modifications des statuts

Andrea présente deux modifications des statuts proposées par Marc Dupuis.

- Modification 1 :

« Art. 11 Sessions ordinaires

[...]

La convocation des membres aux sessions ordinaires se fait par voie de courriels et d'affiches dix jours au moins qui précèdent la tenue de la réunion. Cette convocation contient l'ordre du jour, **ainsi que toute proposition de modification des statuts ; par ailleurs, elle avise les étudiants des différents postes structurels à repourvoir au sein de l'association, et les informe sur la procédure de dépôt de candidature y relative »**

Andrea propose un amendement à la première modification qui consiste à enlever la 2ème partie à l'article :

« Art. 11 Sessions ordinaires

[...]

⁶ Le budget annuel 2011-2012 réajusté est en annexe

La convocation des membres aux sessions ordinaires se fait par voie de courriels et d'affiches dix jours au moins qui précèdent la tenue de la réunion. Cette convocation contient l'ordre du jour, **ainsi que toute proposition de modification des statuts ; par ailleurs, elle avise les étudiants des différents postes structurels à repourvoir au sein de l'association »**

Modification 1 de l'Article 11 avec l'amendement est adoptée à majorité (11) avec 8 abstentions.

- Modification 2 :

« **Art. 13bis Elections**

Est éligible aux postes structurels (présidence, secrétaire, trésorière, webmaster, responsable graphique, coordinatrice politique, responsable de GT permanent, et vérificatrice des comptes) tout étudiant immatriculé en SSP. Cependant, seules les candidatures préalablement adressées par écrit sont prises en compte ; dans le cas où aucune candidature n'est enregistrée à la veille de la séance, l'assemblée est libre d'élire tout candidat de dernière minute »

Michael demande où est passée la limite de temps, qui a été discutée lors du comité. Il faut le rajouter.

Nicolas demande à qui il faut adresser la candidature. Andrea répond que la candidature doit être adressée à la présidence.

Murielle demande si les modifications concernent l'AG en cours. Michael répond qu'elles rentreront en vigueur après l'AG d'aujourd'hui et concerneront donc l'AG suivante.

Un amendement est proposé, tenant en compte les deux remarques de Michael et Nicolas. L'article avec amendement :

« **Art. 13bis Elections**

Est éligible aux postes structurels (présidence, secrétaire, trésorière, webmaster, responsable graphique, coordinatrice politique, responsable de GT permanent, et vérificatrice des comptes) toute étudiante immatriculée en SSP.

Cependant, seules les candidatures préalablement adressée à la présidence par écrit, au plus tard la veille de l'Assemblée Générale, sont prises en compte. Les candidates sortantes ne sont pas astreintes à cette procédure. Dans le cas où aucune candidature n'est enregistrée à la veille de la séance, l'assemblée est libre d'élire toute candidate de dernière minute »

Julia propose d'inclure dans l'article le principe selon lequel on accorde le primat aux personnes qui ont déjà passé un semestre au sein du Comité. Michael est d'accord sur le principe, mais juge inutile de le mettre dans les Statuts, car c'est déjà pris en compte lors du vote. Baptiste est contre la proposition, car ceci restreint la liberté de choix. Michael préfère ne pas alourdir les Statuts et garder ce principe comme une règle informelle. Julia retire l'amendement.

Modification 2 de l'Article 13bis avec l'amendement est acceptée à majorité (10) avec 4 abstentions.

- Modification 3 :

Andrea propose d'augmenter l'autonomie des GT à 200 CHF par dépense au lieu de 100 CHF actuels.

Michael dit que cette proposition ne peut pas être retenue, car elle n'a pas été mise en ligne avant l'AG. La proposition est retirée.

10. Élection du comité et des vérificateurs-trices de comptes

On vote le comité fonction par fonction. Tout-es s les candidat-e-s sont élus à la majorité évidente.

Co-Présidence	Andrea Coduri, Francisco Martins
Secrétariat	Marina Butyrskaya
Trésorerie	Hervé Roquet
Coordination politique	Marie Métrailler
Webmaster	Arianna Giudici
Responsable Graphique	Arianna Giudici
Resp. GT Politique	Marie Métrailler
Resp. GT Etu	Lidia Saraiva, Hugues Morel
Resp. GT Fête	Sabrina Rodrigues
Resp. GT Tutorat	Marion Beetschen, Laure Cremonini
Resp. GT Recrutement	Katrina Riva
Resp. GT Epsyl	Murielle Hauswirth, Nicolas Brandt
Vérificateurs de comptes	Julia Jealnloz, Irina Gonseth

11. Élection des représentant-e-s étudiant-e-s⁷

La procédure du vote en bloque est acceptée à l'unanimité avec 2 abstentions
La liste proposée des représentant-e-s étudiant-e-s est acceptée à l'unanimité.

12. Divers et propositions individuelles

Une nouvelle membre du comité de la FAE Christelle Michel est présente à l'AG. Elle soulève le point sur les micro-ondes en disant que c'est un des projets qui est actuellement discuté à la FAE. Michael résume ce qu'a été décidé : pour le moment on achète des nouvelles micro-ondes pour mettre à La Cap, au Zélig et à La Méditerrané.

⁷ Le document comportant les résultats des élections des postes structurels du Comité de l'AESSP ainsi que celles des représentant-e-s étudiant-e-s est en annexe.

Dès que la FAE aura un projet précis, on verra comment l'AESSP pourra y contribuer.
Remarque : est-ce qu'on a pensé aux micro-ondes qu'il faudra mettre au Géopolis ? On n'en discute pas pour l'instant, car on n'y est pas encore.

Andrea remercie Michael pour l'énorme travail accompli en tant que président !

Michael à son tour remercie toutes les autres personnes qui se sont investies et leur souhaite de continuer ainsi !

En l'absence d'autres divers ou propositions individuelles, tout le monde est invité à l'apéro !